

Championnats régionaux individuels Benjamins – Minimes

Salle Jesse Owens à Val de Reuil

Dimanche 18 Mars 2018

		HEURE	Hauteur 1 et 2	Longueur 1 et 2	Triple S.	Perche	Poids 1 et 2
Confirmation des athlètes		9h30					
Réunion de jurys		10h					
SERIES	50m Haies MF	10h30	BF	BG	MF	M	MG
	50m Haies MG	10h45					
	50m Haies BF	11h00					
	50m Haies BG	11h15					
SERIES	50m MF	11h45	Podiums				
	50m MG	12h00	BG	MF	MG		BF
	50m BF	12h15					
	50m BG	12h30					
FINALES DIRECTES	2000m Marche BF/BG	13h30					
	3000m Marche MF/MG	14h00	MF	MG	BF	F	BGG
FINALES	50m Haies MF (2 finales)	14h45					
	50m Haies MG (2 finales)	14h55					
	50m Haies BF (2 finales)	15h05	MG	BF	BG		MF
	50m Haies BG (2 finales)	15h15	Podiums				
FINALES	50m MF (2 finales)	15h30					
	50m MG (2 finales)	15h40					
	50m BF (2 finales)	15h50					
	50m BG (2 finales)	16h00	Podiums				
FINALES DIRECTES	1000m BF	16h15					
	1000m BG	16h35					
	1000m MF	16h50					
	1000m MG	17h15					
Podiums							

Règlement Technique :

1. Nombre d'essais illimité à la perche et en hauteur (arrêt du concours après 3 échecs consécutifs).
2. 4 essais sur les tous les autres concours. Les concours pourront être dédoublés en fonction du nombre de confirmés.
3. 2 finales par catégorie (12 meilleurs temps des séries par catégorie) sur le 50m et le 50m haies (podium uniquement sur la finale A).
4. Nombre d'épreuves par athlète : 4 pour les BE et 4 pour les MI. Interdiction de doubler demi-fond et marche. Pas plus de 2 courses / marche (hors finale) par athlète.

5. Séries des courses et composition des concours réalisés en fonction des meilleures performances des athlètes. Concours de poids et de longueur dédoublés si possible. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.
6. Confirmation en chambre d'appel par les athlètes (et non les entraîneurs). Limite de confirmation : 45' avant l'épreuve, sans tenir compte d'un retard éventuel.

Engagements des Jurys : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 16 Mars – 12h00 sur le site de la Ligue. Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivants :

1 jury entre 2 et 5 participants ; 2 jurys de 6 à 10 ; 3 pour 11 et plus.

La qualification se fera sur minimas et ceux-ci devront être réalisés en salle entre le 1^{er} Octobre 2017 et le 11 Mars 2018.

La liste des qualifiés sera disponible sur le site de la Ligue au plus tard le Lundi 12 mars 2018.

Les confirmations devront être faites avant le Vendredi 16 Mars 2018 – 12h00, via le module d'engagement du site de la Ligue.

En cas d'oubli sur les listes (perfs hors ligue, perfs UNSS ou UGSEL, erreur de tri toujours possible) ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante normandie.crj@gmail.com avant le **Lundi 12 Mars 2018 – 20h00**.

MINIMAS

Epreuve	BEF	BEM	MIF	MIM
50m	7"85	7"60	7"45	6"90
50m haies	9"80	9"00	9"00	8"40
1000m	3'43	3'28	3'35	3'10
2000m/3000m marche	14'40	14'10	21'30	21'00
Hauteur	1m23	1m27	1m31	1m50
Perche	1m62	1m80	1m81	2m20
Longueur	3m85	4m10	4m40	4m95
Triple-Saut	7m80	8m20	8m65	9m90
Poids	7m50	7m60	7m80	9m00